CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERMEDIAIRE
DU 26 FEVRIER 1994

Membres présents

Catherine Ambrozic (Yougoslavie)
Florencio Arnan y Lombarte (Espagne)
Zuzana Bartosova (Slovaquie)
Angelica Bäumer (Autriche)
Wolfgang Becker (Allemagne)
Teresa Beguiristain (Espagne)
Dunja Blazevic (Bosnie Herzegovine)
Denis Bowen (Royaume Uni)
Phyllis Braff (Etats-Unis d'Amérique)
Christian Chambert (Suède)
Halannah Coleman (Australia)
Fabienne Dumont (Belgique)
Vladimir Goriainov (C.E.I.)
Antje Graevenitz (Pays-Bas)
Hans Jorg Heusser (Suisse)
Klaus Honnef (Allemagne)
Liam Kelly (Irlande)
Brane Kovic (Slovénie)
Léone de La Grandville (France)
Hélène Lassalle (France)
Kim Levin (Etats-Unis d'Amérique)
Keith Patrick (Royuame Uni)
Boris Petkovski (Ex République yougoslave de Macédoine)
Din Pieter (Pays-Bas)
Myrna Rodriguez Vega (Porto Rico)
Anda Rottenberg (Pologne)
Gertrud Sandqvist (Suède)
Marijan Susovski (Croatie)
Gertrud Sutton (Danemark)
Marcel van Jole (Belgique)
Haydee Venegas (Porto Rico)
Alexandre Xydis (Grèce)

Excusés

Valentina Anker (Suisse)
Annette van den Bosche (Australia)
Jan Hoet (Belgique)

Introduction du Président Jacques Leenhardt

Le Président souhaite la bienvenue aux membres venus assister au Conseil d'Administration. Il regrette l'absence, pour raisons de santé, de la Secrétaire générale, Marie-Claude Volfin. Cette absence est très provisoire et de son domicile, Marie-Claude Volfin continue à travailler pour l'AICA.

Avant de développer les principales activités du Bureau, Jacques Leenhardt déplore la disparition à la fin de l'année dernière de Jacques Meuris qui fut Trésorier général de notre Association pendant près de vingt ans. Un hommage a été demandé à Freddy de Vree dont l'article paraîtra dans la prochaine *Newsletter*. Comme beaucoup d'entre vous, le Bureau de l'AICA a déjà envoyé ses condoléances à Fernande, mais peut-être certains confrères n'ont-ils pas été informés de ce décès.

PRINCIPAUX POINTS ABORDES AU COURS DU CONSEIL

Présentation de projets dans le cadre du Programme de Participation de l'UNESCO

Jacques Leenhardt

"A diverses occasions, je vous ai fait savoir que, vis à vis de l'UNESCO, le meilleur moyen pour notre Association de donner des preuves concrètes de son activité et par conséquent, d'obtenir des crédits et de se voir accorder, enfin, un passage en catégorie A, c'est de présenter des projets intéressants de portée internationale qui soient susceptibles d'être financés par cette Institution. Ceci ne veut pas dire pour autant que toutes nos propositions seront automatiquement acceptées. Loin s'en faut, mais sachons au moins faire preuve de créativité et de dynamisme en proposant des contrats d'intérêt général.

Or, j'ai le regret de dire que début décembre 93 (date limite pour la soumission des dossiers qui vous avait été signalée lors de nos réunions à Porto Rico), le Bureau a reçu en tout et pour tout une seule demande émanant de la section belge, et plus particulièrement de Marcel Van Jole. Aucune nouvelle des autres sections nationales ! Aussi, ai-je tenté moi-même de formuler des projets pour 1994-95, avec parfois l'aide ponctuelle de l'un d'entre vous, prenant dans les autres cas l'entière responsabilité des demandes faites au nom de notre Association. Ce n'est pas ainsi que les choses doivent se passer. Il faut qu'à l'avenir je puisse compter sur votre participation active.

J'ai donc formulé, auprès de l'UNESCO, des demandes d'assistance budgétaire pour les projets suivants :
- publication des actes du congrès de Porto Rico (8.000US$)
- séminaire de formation à la critique destiné aux critiques d'art africains (15.000US$),
- "Ecologie, intervention *in situ* et médiation" : colloque international dont la thématique a été débattue avec Gertrud Sutton, Présidente de la section danoise. Nous espérons pouvoir tenir ce symposium en 1995 (20.000US$),
- AICA *Newsletter* internationale : afin d'envoyer ce bulletin au fur et à mesure de sa parution et non pas une fois l'an en un seul envoi groupé (8.000US$),
- "Le dialogue culturel : l'exemple de l'Amérique latine" : projet d'un colloque à Berlin en septembre 1994 co-organisé par : AICA, Kunstlerhaus Bethanien, Instituto Iberoamericano del Patrimonio Cultural Prusiano, les revues *neue bildende kunst* /Berlin et *Art Nexus* /Bogota sur les échanges entre les pays de l'Amérique Latine, l'Europe et les Etats-Unis (10.000US$),

- "Art, culture et criticsm" nouvelle revue de l'AICA, projet amorcé à Porto Rico et dont nous parlera tout à l'heure Angelica Baümer (7.000US$),
- Ateliers internationaux de Grand Bassam - Côte d'Ivoire : projet d'accueil d'ateliers et de séminaires pour artistes africains et internationaux (7.000US$),
- volet audiovisuel de l'exposition itinérante *Confrontations*, demande via l'AICA de Marcel Van Jole, Commissaire général de cette manifestation.

Cette liste vous est proposée à titre d'exemple pour vous donner une idée des contrats que vous pouvez proposer et dont la thématique implique des échanges culturels, intellectuels et internationaux. La gamme des propositions susceptibles d'intéresser l'UNESCO est suffisamment vaste pour que vous ayez tous des projets à soumettre. Renseignez-vous sur les priorités auprès des Commissions Nationales de l'UNESCO qui représentent votre pays. J'espère que pour le prochain Bienium qui commence en automne 95 (je rappelle que les programmes de l'UNESCO fonctionne sur deux années), vous serez nombreux à me faire parvenir des dossiers concernant des activités internationales prévues pour 1996 et 1997.

J'ai déjà expliqué et écrit (éditorial de la *Newsletter* n°2) que l'AICA, en tant que ONG, a le droit de proposer des contrats dans le cadre du Programme de Participation de l'UNESCO. Concrètement, il nous faut rédiger chaque projet sur des formulaires appropriés, en vérifier la formulation auprès d'un expert de l'UNESCO, soumettre ces propositions à la Commission Nationale Française de l'UNESCO étant donné que notre Association est domiciliée à Paris et obtenir de surcroît l'aval d'une autre Commission Nationale. Une fois ces démarches faites, ce sont ces Commissions Nationales qui transmettent les dossiers dûment complétés au Service *ad hoc* de l'UNESCO. Tout cela prend du temps. Nous devons par conséquent recevoir vos dossiers au plus tard en octobre/novembre 95 pour que toutes ces formalités soient achevées fin décembre. Plus vous nous contacterez en avance, plus nous aurons de chances de succès.

Comme cela a été décidé au cours de nos récentes réunions, notre Association prélèvera un pourcentage sur l'ensemble des subventions accordées par l'UNESCO. Cette mesure permettra à l'AICA d'améliorer sa situation financière et, par conséquent, de développer les activités de notre Association comme par exemple la mise en route de la nouvelle revue AICA dont nous parlerons tout à l'heure.

En résumé, il existe deux manières de proposer des projets à l'UNESCO qui relèvent de deux budgets différents :
1- la voie non gouvernementale dans laquelle seules les Associations Non Gouvernementales reconnues par l'UNESCO ont vocation à présenter des demandes budgétaires. Ces demandes sont traitées dans le cadre d'un budget propre de l'UNESCO réservé aux ONG. Il s'agit de la procédure que nous venons de développer.
2- la voie nationale qui est traitée dans le cadre du budget général que l'UNESCO accorde à chaque nation. Ce système existait déjà auparavant : demande soumise à la Commission Nationale de l'UNESCO de votre pays qui décide de la suite à donner. Tel fut le cas du projet TICKON de Gertrud Sutton négocié avec la Commission Nationale Danoise de l'UNESCO, ou encore le cas de Christian Chambert qui vient de faire une demande (26.000US$) auprès de la Commission Nationale Suédoise pour le Congrès AICA de cette année".

Exposition *Confrontations*

Marcel Van Jole
développe le propos de son exposition "Confrontations" dont la première présentation vient de s'achever à Anvers où cette manifestation a obtenu un grand succès, tant auprès de la presse qu'auprès du grand public (8.222 visiteurs en moins de deux mois). Actuellement

cette exposition se poursuit au Musée d'Ixelles avec une présentation différente (voir *Newsletter* n°2, 3 et 4).
A signaler que grâce à IBM, a été monté, et c'est une première mondiale, un programme didactique multimédia qui, par le biais d'ordinateurs à écrans tactiles, guide le visiteur sur les artistes présentés, les tendances, etc.

La *Newsletter* internationale de l'AICA

Jacques Leenhardt
Notre *Newsletter* a reçu un bon accueil, non seulement auprès des membres de notre Association mais également auprès de d'organismes ou institutions culturelles hors AICA. Devons-nous diffuser ce bulletin à l'extérieur de notre Association ? Faut-il envisager alors une formule d'abonnement - six dollars, par exemple ? Je n'ai voulu prendre aucune initiative avant de vous consulter.

L'avis général du Conseil d'administration est de sélectionner de préférence des institutions et fondations culturelles intéressantes pour notre Association plutôt que de faire payer un abonnement.

Vote
Question : Qui est favorable à la diffusion de la Newsletter à ceux qui le demanderaient et qui sont extérieurs à notre Association ?
Réponses : oui = 26
non = 3
Le projet est adopté.

Katarina Ambrovic
pose la question suivante : "pour les pays où la langue officielle n'est ni l'anglais, ni l'espagnol et ni le français, le Bureau de la section nationale peut-il envoyer une liste signalant la langue dans laquelle chacun de ses membres souhaite recevoir la *Newsletter* ?"

La réponse du Président est "OUI, c'est un peu plus de travail pour le Secrétariat général mais nous pouvons rendre ce service étant donné que l'idée de la *Newsletter* est de créer un lien entre le Bureau et chacun des membres".

Autre question
"Il n'y a pas dans la *Newsletter* suffisamment d'information sur les contributions faites durant les congrès."

Réponse : "difficile, dans un espace aussi restreint de faire des résumés des diverses interventions. Attendez la publication des actes."

Annuaire

Jacques Leenhardt
"Nous avons donné la possibilité aux sections nationales qui distribuent l'annuaire à tous leurs membre d'acheter l'annuaire internationale au prix de 7US$. Les sections peuvent revendre cette publication aux musées, institutions, galeries ... de leurs pays au prix public (marqué en première de couverture) de 160 FF soit 30 dollars. Nous ne sommes pas en mesure d'effectuer ces ventes nous-mêmes depuis Paris et c'est donc aux sections nationales

d'assurer cette diffusion. C'est une bonne image de marque pour notre Association et ce peut être une source de revenu intéressante pour votre section. Pensez y."

Rapport financier du Trésorier général

Liam Kelly
fait part de son envoi, en décembre dernier, d'une lettre adressée à toutes les sections nationales de l'AICA concernant les nouveaux tarifs qui sont appliqués dès cette année. Selon les décisions prises en Assemblée générale au congrès de Porto Rico, les cotisations ont été augmentées pour les pays économiquement favorisés, et passent à 25 US$ par membre. En revanche, l'ancien tarif de 15 US$ par membre demeure le même pour les pays économiquement faibles, la classification étant établie en fonction de statistiques financières officielles, instituées pays par pays, et basées sur le revenu *per capita*.

Toutefois, Liam Kelly fait remarquer que pour certains pays d'Amérique Latine, les seules estimations disponibles semblent approximatives et dans certains cas, il existait même des différences significatives entre le GNP et le GDP. Par exemple, l'Argentine apparaît comme ayant des revenus bien supérieurs aux autres pays d'Amérique latine. Ces estimations ont donc été réajustées et l'Argentine a été classée en catégorie B, à 15 dollars. La classification adoptée par le Bureau semble correcte et équitable, mais bien entendu, la parution de nouvelles statistiques pourraient modifier ce classement.

En qui concerne les programmes culturels des sections nationales, les comptes de l'AICA affichent une nette progression, tant par l'ampleur que par la diversité des ressources. Ce poste, en effet, est passé de 49.631 US$ en 1991 à 304.757 US$ en 92 et il sera un petit peu supérieur en 93. Qu'il soit bien entendu que cet argent n'entre pas dans les caisses de l'AICA mais montre, dans notre bilan annuel, les revenus générés par les sections nationales de notre Association. Félicitations aux sections nationales pour leur travail et leurs initiatives !

Par ailleurs, Liam Kelly demande que les cotisations annuelles soient payées d'une manière plus régulière et que les sections nationales effectuent, dans la mesure du possible, ce paiement en début d'année. Certains pays comme la Suède ou les Etats-Unis payent leurs cotisations le premier semestre puis nous envoient le restant des cotisations dues avec celles des nouveaux membres. D'autre pays payent dès janvier : Suisse, Japon, Islande, Danemark.

En dernier point, le trésorier dit avoir mené une réflexion sur l'adoption éventuelle de l'ECU comme monnaie de référence pour le paiement des cotisations. Mieux que le dollar, l'ECU nous préserverait-il des trop grandes fluctuations de change ? "J'ai demandé conseil au directeur de ma banque : il ne pensait pas que cela présente de grands avantages pour des sommes aussi modiques. J'ai alors demandé son avis à un ami économiste : il m'a dit qu'étant donné qu'un bonne partie de nos revenus provenaient de pays européens, nous aurions intérêt à utiliser une monnaie européenne plus stable comme le Franc ou le Deuchmark. Je propose donc d'approfondir mes recherches afin, qu'en Suède, je sois en mesure de vous fournir une étude plus approfondie. J'insiste sur le fait que cette monnaie ne représente aucun avantage particulier pour le Bureau si ce n'est d'éviter une nouvelle opération de change, mais l'ECU peut éventuellement être favorable aux sections nationales. A nous tous d'étudier la question qui sera traité pendant le prochain congrès de Suède" (voir *Newsletters* n°4).

Ramon Tio Bellido
"Pour envoyer les cotisations, il faut attendre que les membres aient payé. Ceci implique pour nous une autre conséquence : les membres français qui ne versent pas leurs cotisations pendant 3 ans sont radiés de l'AICA. On ne reverse donc à Liam Kelly que le chiffre correspondant aux membres qui ont payé. Ce qui fait qu'il y a toujours une différence entre les membres répertoriés dans l'annuaire et ceux qui payent leurs cotisations."

Jacques Leenhardt
"On peut payer disons 80% en début d'année, puis ajuster le paiement en fin d'année, en fonction de ceux qui ont effectivement réglé leurs cotisation ? Ce pourrait être une sorte de règle générale. Début février, à Paris, nous étions dans le rouge et Liam était incapable de nous faire un transfert."

(Suit une discussion générale : Keith Patrick, Anda Rottenberg, Angelica Baümer, Christian Chambert ...)

Problèmes de nos collègues de Sarajevo

Dunja Blazenic
membre la section bosniaque récemment reconnue par l'AICA, prend la parole en donnant une vision de la tragique situation vécue à Sarajevo et les difficultés rencontrées par les membres de notre Association ... néanmoins, des activités culturelles continuent, des expositions sont organisées (voir *Newwletter* n°4).

Discussion générale : spontanément, les membres présents au Conseil proposent de donner de l'argent en leur nom propre ou au nom de leurs section. Cet argent sera recueilli par le Secrétariat général de l'AICA.

Vote
Question : doit-on dès à présent recueillir de l'argent qui sera remis en main propre à nos collègues de Sarajevo ?
Réponse : oui à l'unanimité
La proposition est adoptée.

Anda Rottenberg rédige le texte cette proposition.

Décision :
Il est donc entendu que les membres présents feront part de cette décision à leurs sections nationales et que par ailleurs, le Secrétariat général de l'AICA enverra une lettre à tous les présidents des sections non représentées au Conseil. Bien entendu, le Bureau s'engage à faire en sorte que les sommes données soient remises en main propre à nos collègues bosniaques.

Pour débloquer dans l'immédiat une certaine somme d'argent qui soit immédiatement disponible, Jacques Leenhardt propose de créer un fonds d'urgence dont le montant est fixé à 3.000 US$. Il est décidé que l'AICA international se porte caution des 3.000 US$, s'engage à verser pour sa part la somme de 500 US$, et compte sur les sections nationales ou sur les donations individuelles pour se rembourser des 2.500 US$ avancés. Si les sommes reçues excédaient les 2.500 US$ avancés par le Secrétariat général, la différence serait remise à nos collègues de Sarajevo.

Sur proposition de Ramon Tio Bellido, la section française de l'AICA joue le rôle de banque et avance à l'AICA internationale la somme de 3.000 US$.

Kim Levin
propose que soit créée une commission chargée de la gestion d'une caisse d'urgence.

Jacques Leenhardt
dit qu'il lui semble difficile de créer ce genre de commission qui ne pourrait exister sans disposer d'une caisse d'urgence. Ceci impliquerait une nouvelle augmentation des cotisations pour alimenter ce fonds, ce qui est impensable. Il est préférable de régler ces problèmes au coup par coup.

Biennale d'Abidjan : *Les Grapholies*

Léone de la Grandville
La Biennale a eu lieu en décembre 93 et Léone de la Grandville a représenté officiellement l'AICA à cette manifestation.
Léone de la Grandville a profité de son séjour à Abidjan pour prendre des contacts avec les membres de la nouvelle section AICA/Côte d'Ivoire et pour déterminer les besoins de cette section. Un rapport sur la Biennale a été écrit par Léone : il sera publié dans la *Newsletter* n°4.

Demande à l'UNESCO de passage de l'AICA en catégorie A

Jacques Leenhardt
"Nous venons de faire, de nouveau, une demande auprès de l'UNESCO pour que notre Association passe en catégorie A avec remise d'un dossier très complet qui recense les activités de notre Association depuis 1988. Si cette demande était acceptée, nous pourrions, d'une part, avoir gratuitement un bureau dans les locaux de l'UNESCO et d'autre part, notre crédibilité vis à vis de notre organisme de tutelle devrait être accrue : peut-être pourrons-nous alors espérer que nos demandes de contrats soient mieux entendues. L'extension de notre Association vers de nouveaux pays est pour nous un atout majeur qui peut faire pencher la balance en notre faveur. Je dois signaler à ce sujet que nous sommes actuellement en négociation, pour la création de nouvelles sections à Haïti et au Sri Lanka. Par ailleurs, en Inde, nous sommes en contact avec des personnalités susceptibles de reprendre la section en main."

Congrès AICA de cette année en Suède

Christian Chambert
prend la parole pour exposer en détail le contenu du congrès qui se tiendra en Suède du 22 septembre au 1er octobre 1993 - à Oslo puis à Malmö. Il développe le programme préliminaire (rédigé en français et anglais), parle de ses négociations financières pour mener à bien un tel projet et fait circuler diverses plaquettes tant sur l'art en Suède que sur les hôtels où les congressistes seront logés. Les hôtels étant relativement chers, est signalée la possibilité d'être logé dans des Auberges de la Jeunesse pour environ 18 dollars.

(P.J. : copie des interventions de C. Chambert, du programme préliminaire, etc.).

Discussion générale, portant sur divers points, montrant l'intérêt que ce projet suscite.

Ramon Tio Bellido
rappelle qu'auparavant, lui semble-t-il, les membres de l'AICA qui faisaient des communications étaient défrayés de leurs dépenses. Le problème, en effet, est celui des jeunes critiques pour qui les congrès sont trop chers. Ne peut-on défrayer les critiques intervenant dans les "workshops"?

Jacques Leenhardt
répond que l'AICA international n'a malheureusement jamais eu les moyens de financer la venue des jeunes critiques. En revanche, comme l'a dit Pierre Restany, les sections nationales peuvent prélever sur l'argent de la section une certaine somme pour aider les jeunes critiques qui, par leurs interventions, participent activement au congrès. "Je l'ai fait autrefois quand j'étais président de la section française" dit-il. "La section belge a fait de même, comme me le signale Marcel Van Jole. La section américaine, quand elle avait réalisé son congrès à Los Angeles, a obtenu également de diverses Fondations des financements qui avaient été octroyés en fonction de critères géographiques."
Les sections nationales invitantes ne devraient-elle pas, logiquement, pourvoir à la venue de jeunes critiques ?

Christian Chambert
"Il est déjà difficile de trouver l'argent pour l'organisation globale du congrès !"

Anda Rottenberg
dit que ce n'est pas tant un problème d'argent que la possibilité pour les sections invitantes de disposer de quelques "guest rooms" qui seraient mises à la disposition de certains critiques, ou tout au moins de chambres nettement moins chères que celles des hôtels généralement proposés.

Jacques Leenhardt
"Ce problème ne peut être résolu par "règlements internes", mais l'on peut dire que le président de chaque section nationale doit tenter de résoudre au mieux de ses possibilités ces problèmes financiers sur des bases individuelles."

"En revanche, je propose que, sur lettre de recommandation des sections nationales adressées à Christian Chambert, certains critiques puisse être, par exemple, exemptés des frais d'inscription, c'est à dire des 100 à 120 US$ prévus pour le congrès de Suède. "

Christian Chambert
"ceci risque malheureusement de demeurer le problème des sections nationales. Actuellement, compte tenue des réponses de financement reçues, nous ne disposons pas en Suède de moyens suffisants pour faire face à cette demande."

Jacques Leenhardt
remercie pour son excellent travail Christian Chambert et toute la section suédoise. Sur la question posée par Ramon Tio Bellido, à savoir s'il y avait possibilité d'envoyer sans frais des critiques participant aux workshops, la réponse est, d'une part, que les workshops seront placées sous la responsabilités de modérateurs sélectionnés par les organisateurs en fonction de leur compétence et, d'autre part, que la section suédoise est encore très incertaine sur le montant des subventions qui seront effectivement versées : par exemple, la demande introduite auprès de l'UNESCO sera-t-elle acceptée ? Toutefois, les organisateurs acceptent de recevoir des courriers des responsables de sections nationales plaidant des cas isolés. Si une solution peut être trouvée à travers des amis, des instituts ... Christian Chambert serait enchanté de pouvoir rendre ce service. Demeure néanmoins la question fondamentale qui est cette préoccupation de rendre l'accès de nos congrès possible aux plus jeunes des critiques, et donc au moins fortunés. Que cette demande reste présente dans l'esprit des organisateurs de congrès.

Congrès de Macao en 1995

Jacqgues Leenhardt

"Lors de notre dernier Conseil, je vous ai fait une proposition concernant un possible congrès AICA en 1995 à Macao, avec extension à Hong Kong et Canton. J'ai reçu des autorités de Macao une lettre nous offrant officiellement de célébrer notre prochain congrès sur le thème global de "Dialogues culturels Orient-Occident dans l'art moderne et contemporain", lettre fort aimable à laquelle je me suis empressé de répondre. J'ai rencontré en décembre dernier Fernando Pernes, collègue portugais qui est notre correspondant à Macao. Le Portugal entend, en effet, renforcer à Macao l'image de la présence européenne au moment où ce pays va passer, tout comme Hong Kong, sous le contrôle de la République de Chine. "

"Nous avons donc eu de longs et très concrets entretiens avec Fernando Pernes et Jose-Augusto Franca, ex-président de la section portugaise : existe actuellement au Portugal un groupe de personnes qui, en étroite liaison avec le Bureau international, est chargé de mettre au point l'organisation de ce congrès. J'ai demandé à notre collègue Fernando Azevedo, actuel Président de la section portugaise, de nommer au sein de sa section un interlocuteur chargé des relations avec le Bureau. Nous sommes tombés d'accord sur le nom de Silvia Chico, ancienne présidente de la section, qui est une spécialiste des rapports entre Orient/Occident, notamment entre Macao et le Portugal. Ce sera donc Silvia Chico qui sera notre interlocutrice pour le montage intellectuel du congrès. Fernando Pernes, quant à lui, assurera avec nous les aspects techniques et financiers en liaison avec la section portugaise. "

"Je ne peux pas en dire plus pour le moment. Le processus est en marche et j'espère qu'au mois de septembre, j'aurai d'autres précisions à vous donner. Toutefois, je peux vous assurer dès à présent que les contacts pris avec Canton et Hong Kong sont tout à fait positifs. Nous serons donc reçus en République Populaire de Chine comme à Hong Kong, mais ces points restent encore à développer."

Alexandre Xydis

se plaint que ce congrès AICA se tienne dans un pays tellement éloigné de l'Europe, ce qui implique d'importants investissements financiers pour les congressistes.

Jacques Leenhardt

"Une association internationale comme la notre se doit de répartir ses congrès dans les différentes régions du monde. Notre Association a maintenant 45 ans d'existence et elle n'a jamais fait un seul congrès en Asie. Dès mon élection à la présidence de l'AICA, j'ai annoncé que je souhaitais mettre un terme à cette très longue tradition de ne faire nos congrès que dans l'ère géographique occidental, reproche qui nous a d'ailleurs été fait par notre maison tutélaire, l'UNESCO. J'avais recueilli de votre part une approbation de principe pour un futur congrès en Asie. Aussi, dès le lendemain du congrès de Los Angeles, avais-je tenté de susciter une candidature du Japon, pays où nous avons un grand nombre d'adhérents. J'ai reçu là-bas, de la part de certains jeunes critiques, un accueil extrêmement favorable mais malheureusement, la section dans son ensemble étant constituée autant d'historiens de l'art ancien que de critiques d'art contemporain (le Président en particulier est un spécialiste de l'art chinois ancien), ce projet n'a pu aboutir. "

"Est arrivée l'année dernière cette proposition de Macao. Il me semble que les circonstances politiques du Bassin chinois - à savoir le départ des anglais de Hong Kong et des portugais de Macao -, et le fait que la Chine est en train de s'ouvrir au monde font que nous pouvons légitimement espérer créer d'ici peu une section chinoise, le fait également que Canton est en train de bâtir un musée d'art contemporain, bref, toutes ces données positives me paraissaient constituer des raisons symboliques fortes pour que l'AICA s'engage dans un tel projet. "

"Ayez également à l'esprit que les billets d'avion intercontinentaux sont proportionnellement moins chers que les vols nationaux : il est moins cher aujourd'hui d'aller à New York qu'à Berlin, et un vol jusqu'à Macao est à peine plus cher si l'on sait étudier les tarifs comme me le confirme à l'instant même *Brane Kovic*. Nous ferons donc un effort très particulier avec les autorités de Macao et de Hong-Kong pour trouver des conditions de voyage qui rendent possible la venue des congressistes, en envisageant un charter, par exemple. Je fais tout également, pour que nous puissions bénéficier de conditions d'hôtellerie très favorables."

Ramon Tio Bellido
signale qu'il faut faire attention à la durée souvent trop longue des congrès. Par exemple, en Suède, et que ceci ne soit pas un reproche, le congrès se déroule sur 10 jours ce qui est très long pour certains d'entre nous.

Keith Patrick
"que dois-je faire pour vous aider sur le territoire d'Hong Kong, pour trouver des sponsors comme vous me l'avez demandé précédemment ?"

Jacques Leenhardt
"Il est encore trop tôt pour envisager ces démarches : il nous faut avoir un programme et un état du projet plus précis avant de pouvoir intervenir auprès des sponsors."

Nouvelle revue de l'AICA

Jacques Leenhardt
"Nous avons décidé à Porto Rico d'imaginer un autre concept pour une nouvelle revue de l'AICA. Nous avons élu à Porto Rico une commission de travail ayant pour tâche d'élaborer un concept pour ce magazine, commission qui est présidée par Angelica Baümer (voir *Newsletter* n°3). Cette commission s'est réunie une première fois à Porto Rico et ce matin même, nous avons eu une seconde réunion. Angelica a envoyé un premier rapport qui nous a servi de base de travail pour la réunion de ce matin "

(voir P.J. : texte Angelica Baümer daté du 16.12.93).

Angelica Baümer et Jacques Leenhardt
prennent successivement la parole pour développer le projet (voir *Newsletter* n°4). La revue doit être un magazine non pas sur l'art mais sur la critique d'art et ses relations avec des problèmes culturels théoriques. D'où le titre choisi : *Plateforme* avec pour sous-titre *journal pour la critique d'art et la théorie culturelle*.

"Nous envisageons donc de publier dès cette année un premier numéro de *Plateforme* qui, nous l'espérons, devrait être disponible lors du Congrès de Suède. Le débat sur la critique d'art et sur les différents aspects de la théorie culturelle sera structuré de la manière suivante:
1 - du point de vue administratif, la commission d'étude, qui a été constituée en "Comité éditorial", à délégué à Angelica Baümer le rôle d'éditeur, d'autant que les conditions financières seront pour cette première parution apportées par l'Autriche.
Une fois paru, ce premier numéro nous facilitera la tâche pour rechercher des partenariats et des financements stables qui nous permettent de poursuivre l'édition régulière de notre publication. En ce qui concerne l'UNESCO, il est peu vraisemblable que cette institution continue à nous verser la subvention dont bénéficiait l'AICARC.

Nous avons toujours fixé comme préalable que toute publication devait avoir en amont l'accord d'une maison d'édition qui prenne en charge la distribution du magazine (voir *Newsletter* n°1). Plus que jamais, cette décision reste la notre. En effet, le grand problème de l'AICARC est que nous n'ayons jamais pu, en tant qu'Association, planifier une distribution correcte de la revue.

2 - en ce qui concerne la structure intellectuelle de la revue, nous avons décidé de consacrer un important essai à un écrivain, philosophe, directeur de musée ... c'est à dire une "plume", une grande signature qui peut, ou non, être membre de l'AICA et dont le rôle sera d'introduire le thème général. Ensuite, nous prévoyons 10 à 15 articles (un tiers de jeunes critiques, le reste revenant aux membres de notre Association ou, très éventuellement, à une personnalité extérieure) et de surcroît, dans chaque numéro, nous donnerons la parole à un artiste à qui l'on demandera de s'exprimer sur le thème général.

Le thème choisi pour cette première parution est l'idée d'*Energie*, car nous pensons qu'aujourd'hui la pratique artistique, culturelle, peut-être même politique, se définit en fonction d'une volonté d'action mais dans un vide de principe d'action. Il n'y a pas de savoir, il n'y pas d'idéologie, il n'y a pas un kit intellectuel qui oriente les artistes. Donc l'action culturelle est une action qui se projette en avant et qui a constamment le devoir et la difficulté d'énoncer le sens de cette "énergie". Si nous parlons d'énergie, c'est pour mener une réflexion sur "quel est le sens de ces énergies qui se manifestent dans les working progress, dans ce travail permanent de l'artiste ". Qui plus est le concept d'énergie étant éminemment dynamique, n'est-ce pas un bon point de départ pour un premier numéro ?

Si vous avez des suggestions à faire, adressez-vous à Angelica Baümer."

A signaler que le dernier numéro AICARC sur Porto Rico est sous presse. Le sommaire paraîtra dans la prochaine *Newsletter*.

Congrès en Irlande en 1997

Liam Kelly
"Juste avant de venir ici, j'ai reçu des nouvelles de l'Art Council disant que des fonds seraient vraisemblablement accordés pour ce congrès qui se tiendrait sans doute en deux lieux : Belfast et Dublin (voir *Newsletter* n°3). Attendons cependant le congrès de Stockholm pour faire approuver définitivement par vote ce congrès en Irlande pour lequel, d'ores et déjà, un accord de principe a été donné."

Congrès en France en 1996

Ramon Tio Bellido
Confirme le projet de congrès à Rennes, capitale de la Bretagne. "Le thème sera *Mémoire de l'art et critique d'art.*, c'est à dire la nécessité de sauvegarder les éléments de notre mémoire. Aujourd'hui, il est évident en effet que les archives sur les travaux des artistes sont traitées par les musées. En revanche, personne ne s'intéresse ni à la mémoire de la critique ni de son histoire. Par conséquent, se fait ressentir de plus en plus la nécessité de construire cet aspect patrimonial de la critique d'art : telle sera la réflexion qui trouvera au centre des débats

Le congrès sera articulée autour de l'existence des *Archives de la critique d'art* (voir *Newsletter* n°1 et 2). Vous savez que les *Archives* sont une émanation de la section française

de l'AICA mais que c'est un organisme autonome lié à l'Université de Rennes et où travaille en continu 6 personnes avec des moyens informatiques sophistiqués. Ces données impliquent que les organisateurs du congrès bénéficieront du soutien de l'Université pendant le congrès : logements peu chers, auditoriums, installation pour traduction simultanée, etc.

Nous souhaitons que ce congrès soit très court, environ 5 jours pour les débats + deux journées pour le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'AICA. Des visites en post-tour seront prévues vraisemblablement en Bretagne, région riche en centres d'art et musées. Ce congrès aura lieu durant la deuxième quinzaine de septembre 96. Nous avons établi un budget prévisionnel qui s'élève aux alentours d'un million de francs français, en dépit des équipements techniques qui nous sont fournis plus ou moins gracieusement par l'université."

Hans-Jorg Heusser
"Je voudrais suggérer que ce congrès porte sur un sujet plus général comme l'*Histoire de la critique* qui, en fait, n'existe pas. Les *Archives* et le congrès de Rennes essayent de combler cette lacune mais les problèmes de documents en soi n'intéressent pas nos collègues. Ce qui les intéresse, c'est l'histoire de la critique qui aborde des problèmes plus fondamentaux. "

Ramon Tio Bellido
"La formulation du thème n'est pas définitive et je pense que la notion de mémoire ou de patrimoine induit en elle-même une notion d'histoire. Je tiens compte de cette remarque bien que cela me semble un paradoxe."

Activités "professionnelles" des critiques d'art - Des problèmes

Phyllis Braff
soulève différents problèmes, notamment le cas de critiques qui, au moment de leur intégration à l'AICA, font pleinement un travail "critique" et qui, par la suite, changent d'activité et deviennent marchands, galeriste, etc.

Jacques Leenhardt
"C'est un vrai problème que nous avons eu à affronter dans la section française voici quelques années : nous avons alors demandé à ces membres de démissionner de notre Association. Nous avons toujours, cependant, dans la section française, quelques membres qui exercent une autre activité. Je sais que la section française est en train de réfléchir à ce problème. Je sais que les canadiens se posent également cette même question, et je sais que d'autres sections ont également la même préoccupation. Impossible d'établir en ce domaine des règlements internationaux : ces règlements ne traitent que l'aspect international de notre Association et il y est simplement dit que pour devenir membre de l'AICA, il faut avoir une activité de critique. Ce sont donc les règlements des sections nationales qui peuvent plus facilement régler ce problème."

Marcel Van Jole
"en Belgique, nous avons demandé aux marchands ou aux galeristes de sortir de l'Association. Ils l'ont accepté."

Jacques Leenhardt
"Peut-être pourrait-on envisager au niveau international une sorte de réglementation en réunissant une commission ou un groupe de travail sur le sujet. On pourrait enregistrer la proposition que vient de faire *Liam Kelly* : au prochain congrès, constituer une commission

sur "les activités professionnelles des critiques d'art". C'est difficile car, par exemple, dans certains pays où n'existe pas de fonctions pleines et entières pour le métier de critique, ces derniers exercent en même temps un autre métier et sont galeristes, membres d'un ministère, conservateurs, artistes ... Il est pourtant très utile pour nous d'avoir des représentants dans ces pays et c'est pour les critiques une reconnaissance professionnelle. "

"Il est 6 heures. Merci à tous d'être venus et allons prendre un verre."